



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 27
(Hebdomadaire)

le 5 juillet 1978

M. Jamieson a participé à la réunion ministérielle de l'OCDE puis a effectué une visite officielle en Turquie et à Chypre	1
Population active, avril 1978	2
Visite officielle au Canada du secrétaire général du Conseil de l'Europe	3
Pêcheries hauturières de l'océan Pacifique Nord	3
Modifications apportées à la Loi sur le crédit agricole	3
Programme international de recherche sur l'énergie	4
Accent mis sur l'éducation au dernier congrès des Franco-Colombiens	4
Aviation et agriculture	5
Mise au point d'une pompe à eau manuelle pratique et bon marché	5
Les Archives du Québec s'enrichissent de trois nouveaux fonds	5
Un écrivain canadien en Belgique	6
Nouveau président de l'Ordre des ingénieurs du Québec	6
Étude sur le multiculturalisme	6
Fourniture de matériel d'épreuve pour motocyclistes	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

M. Jamieson a participé à la réunion ministérielle de l'OCDE puis a effectué une visite officielle en Turquie et à Chypre

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a participé à la réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE qui s'est tenue à Paris les 14 et 15 juin. Après la réunion, il a effectué, du 16 au 20 juin, une visite officielle en Turquie et à Chypre où il a rencontré les membres du contingent canadien de la Force des Nations Unies.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 17 juin à Ankara, M. Jamieson a déclaré que le Canada est d'avis que la question cyprite traîne depuis trop longtemps et qu'il faudrait vraiment s'efforcer "dans un avenir très prochain" de régler le problème de façon définitive. Après 14 ans de présence au sein de la force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre, le Canada, a-t-il ajouté, "a mérité le droit de parler de Chypre en ces termes".

M. Jamieson, qui avait déjà rencontré le premier ministre, M. Ecevit, le ministre des Affaires étrangères, M. Okcun, et

d'autres ministres du Cabinet turc, a révélé que le Canada et la Turquie s'étaient entendus pour intensifier leur coopération sur les questions économiques et du développement. Il a dit espérer que les deux pays procèdent prochainement à des échanges de délégations en vue de préciser les secteurs de coopération. Il a par ailleurs indiqué que son offre d'aide technique dans les domaines de la foresterie, de l'agriculture et de l'exploitation de l'énergie avait elle aussi retenu l'attention.

En outre, le ministre s'est dit heureux de la décision prise par la Turquie de ratifier le Traité de non-prolifération, laquelle, une fois approuvée par le gouvernement turc, ouvrira la voie aux discussions bilatérales sur l'énergie nucléaire, le Canada n'acceptant de négocier en cette matière qu'avec les pays signataires du Traité. "Voilà un aboutissement très réjouissant...qui me procure un immense plaisir", de dire M. Jamieson.

Réunion de l'OCDE à Paris

Quelques jours auparavant, à la réunion ministérielle de l'OCDE, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait fait deux interventions. La première, le 14 juin, appuyait le "programme d'action commune" du secrétaire général, programme qui vise à assurer une croissance non inflationniste par une meilleure utilisation de la main d'oeuvre, du capital et des ressources.

"Le Canada, a dit M. Jamieson, en tant qu'un des pays qui devraient selon les prévisions relever leur taux de croissance en 1978 et 1979, entend jouer sa pleine part. Nous visons un taux réel de croissance sensiblement supérieur à celui de 1977 et nous avons pris des initiatives pour atteindre cet objectif..."

Cas des pays en voie de développement

La seconde intervention de M. Jamieson, le 15 juin, portait sur l'intensification de l'interdépendance économique des pays



Le président de Chypre, M. Spyros Kyprianou accueille à son bureau le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson.

Cette semaine...

le 8 juillet 1937, l'hydravion *Caledonia* de l'Imperial Airways arrivait à Montréal en provenance de Southampton, inaugurant la période expérimentale du transport aérien transatlantique.

en voie de développement.

Voici des passages de cette intervention :

"...Toute action traitant des problèmes économiques mondiaux doit tenir compte des pays en développement, de leurs besoins et de leur contribution à la croissance équilibrée d'une économie mondiale ouverte.

"Un système ouvert d'échanges internationaux est essentiel. Nous accordons une très grande importance au succès des Négociations commerciales multilatérales, non seulement en ce qui a trait à la question importante des tarifs douaniers, mais plus particulièrement en ce qui touche l'élaboration de codes régissant l'application de mesures non tarifaires. Des mesures concrètes doivent être prises pour veiller à ce que les difficultés économiques de l'heure ne nous entraînent pas dans des politiques rétrogrades qui n'avantageraient personne. Il nous faut oeuvrer dans le sens de la libéralisation. Dans ce contexte d'interdépendance accrue, une plus grande responsabilité revient aux pays en voie de développement d'adopter des politiques qui contribueront à un système mondial ouvert au profit de toutes les nations. Les pays en voie de développement bénéficieront grandement de l'aboutissement heureux des Négociations commerciales multilatérales en cours. Nous nous attendons à ce que ces pays, et en particulier les plus avancés d'entre eux, ajustent leurs politiques commerciales en vue de stimuler la consom-

mation domestique et de contribuer de façon générale à l'expansion des débouchés commerciaux.

"Étant donné la persistance de la stagnation économique et du faible niveau de l'embauche, il y a un risque toujours croissant que des mesures commerciales unilatérales et d'autres mesures de compte courant ne déclenchent une vague de protectionnisme. Nous croyons qu'il faut maintenir l'engagement politique contenu dans la déclaration commerciale. La reconduction de l'engagement pour un an et le nouveau préambule préparé par le comité des échanges pour tenir compte des événements survenus depuis 1974, auront pour effet de perfectionner et de renforcer le régime commercial multilatéral.

Stimuler la recherche de nouvelles sources d'énergie

"Le secteur énergétique offre de grands défis et de nombreuses possibilités dans un monde aux économies interdépendantes. Une bonne politique d'exploitation de l'énergie peut stimuler considérablement les possibilités de croissance des pays en développement. Selon les dernières prévisions énergétiques internationales, il faudra, pendant les dix prochaines années, modifier considérablement nos modes traditionnels de production et de consommation si l'on veut satisfaire à la demande. Le Canada appuie les efforts visant à stimuler la recherche appliquée et le développement de nouvelles sources d'é-

nergie ainsi qu'à encourager l'exploration et l'exploitation des sources d'énergie classiques dans les pays en voie de développement. En fait, nos programmes d'aide au développement servent déjà à cette fin. Nous jouerons un rôle actif dans l'étude des moyens pris pour favoriser une meilleure coopération entre les gouvernements, les institutions internationales et le secteur privé...

"Des flux accrus de ressources vers les pays en développement, sous forme d'aide publique ou d'investissements privés, sont essentiels si ces pays veulent réaliser leurs plans de développement de façon efficace. Les modalités et les mécanismes de transfert de ces apports seront fonction des besoins et du degré de développement des bénéficiaires. En fournissant une aide publique au développement à des conditions très libérales, selon les circonstances et dans le cas des pays les plus pauvres, sous forme de subventions, nous espérons faire en sorte que les pays concernés maintiennent leur capacité à assurer le service de la dette.

"Les flux totaux de l'aide publique au développement sont nettement trop bas. Nous sommes encouragés par le fait que les pays dont la balance des paiements est toujours excédentaire semblent vouloir accroître le niveau de leur aide au développement. Les pays donateurs qui, comme le Canada, connaissent des déficits de leur balance des paiements ont quand même toujours une obligation en faveur de l'effort d'aide.

Population active, avril 1978

Le niveau désaisonnalisé de l'emploi s'établissait à 9 996 000 personnes au cours de la semaine se terminant le 15 avril, soit 12 000 de plus qu'en mars 1978. Quant au niveau du chômage, il s'établissait à 935 000 personnes, soit presque le même que le mois précédent. Le taux d'activité pour le Canada a reculé de 0,1 en avril pour s'établir à 62,3 tandis que le rapport désaisonnalisé emploi-population est demeuré à 57 en avril. Chez les femmes, le niveau de l'emploi n'a pas varié de mars à avril pour celles de 15 à 24 ans, mais chez celles de 25 ans et plus, il s'est accru de 29 000, soit la septième hausse mensuelle consécutive. Chez les hommes, il a diminué de 17 000: de 13 000 chez ceux de 15 à 24 ans et de 4 000 chez ceux de 25 ans et plus. Le niveau désaisonnalisé de l'emploi a pro-

gressé de 18 000 en Ontario, de 7 000 en Nouvelle-Écosse, et de 5 000 en Alberta et en Colombie-Britannique. Il a diminué de 5 000 au Québec et au Manitoba et de 4 000 en Saskatchewan.

Le chômage a diminué de 17 000 chez les femmes, soit de 11 000 chez celles de 15 à 24 ans et de 6 000 chez celles de 25 ans et plus. Il n'a pas varié chez les hommes de 15 à 24 ans et il a augmenté de 14 000 chez ceux de 25 ans et plus.

Le niveau désaisonnalisé du chômage a diminué de 10 000 en Colombie-Britannique, de 9 000 au Québec et il a augmenté de 3 000 en Ontario et en Alberta.

Le taux désaisonnalisé de chômage est resté le même qu'en avril, soit 8,6. Il a diminué de 0,7 chez les femmes de 15 à 24 ans et de 0,3 chez celles de 25 ans et plus. Chez les hommes de 15 à 24 ans il a progressé de 0,2 et chez ceux de 25 ans et plus de 0,3.

Le niveau non désaisonnalisé de l'emploi s'établissait à 9 752 000 en avril 1978, contre 9 425 000 en avril 1977. Le niveau du chômage s'établissait à 999 000 en avril 1978 contre 914 000 en avril 1977. Le taux de chômage s'élevait à 9,3 en avril, contre 8,8 en 1977.

Une somme supplémentaire de \$3 millions a été accordée au Conseil de recherches médicales, organisme qui est le principal responsable du financement de la recherche universitaire en médecine, art dentaire et en pharmacie, à l'aide de fonds versés par le gouvernement fédéral. Le budget du Conseil est ainsi porté à \$63 002 000 destinés à favoriser la recherche en 1978-1979. L'allocation de ces fonds s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle politique récemment approuvée par le gouvernement en matière de recherche et de développement.

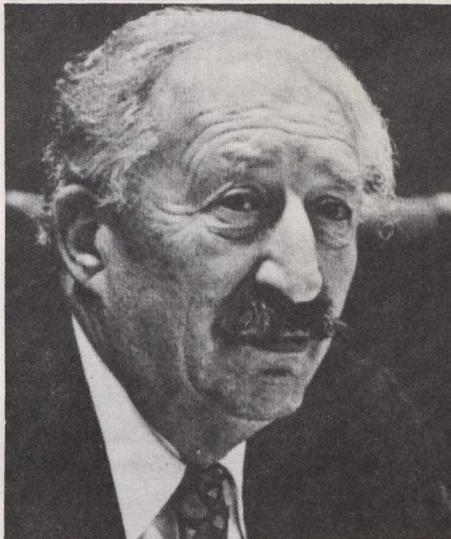
Visite officielle au Canada du secrétaire général du Conseil de l'Europe

La visite de M. Kahn-Ackermann au Canada, les 6 et 7 juin 1978, est le premier séjour officiel d'un secrétaire général du Conseil de l'Europe dans notre pays.

Le programme de la visite a couvert l'ensemble des relations parlementaires et gouvernementales entre le Canada et le Conseil. Explorer les domaines où ces relations peuvent être accrues et faire connaître les activités et les réalisations du Conseil étaient les deux principaux objectifs de la visite.

Nos relations avec le Conseil de l'Europe sont de deux ordres: parlementaire et gouvernemental. Les premières sont les plus anciennes et les plus régulières avec le Conseil. En effet, depuis de nombreuses années, des sénateurs et des députés canadiens ont assisté à l'une ou l'autre des trois sessions annuelles de l'Assemblée parlementaire du Conseil. Les entretiens de M. Kahn-Ackermann au Parlement auront sûrement contribué à leur renforcement. Cependant, c'est surtout au plan des relations gouvernementales que cette visite pourrait être des plus profitable parce que la participation du Canada aux comités d'experts est récente.

Ces dernières années, le Canada a participé aux travaux de plusieurs comités d'experts dans le domaine de la coopération juridique, entre autres, sur l'informatique juridique, la protection des données et l'accès à la justice. Le gouvernement canadien a délégué officiellement des



représentants ou des observateurs à de nombreux comités, colloques et conférences organisés par le Conseil un peu partout en Europe.

Les entretiens du secrétaire général avec les parlementaires et les hauts-fonctionnaires canadiens ont ravivé leur intérêt à l'égard des activités du Conseil; en particulier, un grand nombre de conventions élaborées par le Conseil présentent un grand intérêt pour le Canada qui pourrait dans certains cas y adhérer ou encore s'y associer.

La visite de M. Kahn-Ackermann au Canada s'avère donc un succès et le secrétaire général a déjà fait part de son entière satisfaction.

Pêcheries hauturières de l'océan Pacifique Nord

Un Protocole modifiant la Convention internationale concernant les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique Nord a été signé à Tokyo le 25 avril 1978 par les représentants du Canada, du Japon et des États-Unis.

La Convention internationale actuelle, en vigueur depuis le 12 juin 1953, a joué un rôle important dans la conservation et la gestion des ressources halieutiques de l'océan Pacifique Nord. Toutefois, des modifications à l'accord ont été rendues nécessaires par l'établissement en 1967, par les États-Unis et le Canada, de zones de pêche de 200 mi englobant certaines régions visées par la Convention.

Ce Protocole porte essentiellement sur les points suivants:

- l'interdiction, aux termes de la Convention existante, de la pêche au saumon dans certaines régions du Pacifique de l'Est a été maintenue et étendue. En vertu des dispositions du Protocole, la pêche hauturière du saumon est interdite à l'est du 175^o de longitude est, exception faite de la mer de Béring. Cette mesure assurera l'entière protection du saumon d'origine canadienne;
- aucun changement n'intervient en ce qui concerne la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord;
- le Protocole renferme des dispositions favorisant la recherche scientifique sur les ressources halieutiques de la région visée par la Convention et encourageant la coopération dans ce domaine.

Modifications apportées à la Loi sur le crédit agricole

“La majorité des changements visent à assouplir les dispositions de la loi afin de faciliter l'obtention d'un prêt par l'agriculteur et d'en simplifier l'administration par la Société. Ces modifications permettront aux agriculteurs canadiens...d'accroître leur productivité grâce à une utilisation judicieuse du crédit”, a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, au sujet des modifications qui sont entrées en vigueur le 12 mai.

La limite des prêts passe à \$200 000 par exploitation comptant un seul exploitant qualifié et à \$400 000 pour celles qui comptent deux exploitants qualifiés.

La seule restriction en matière d'âge qui soit conservée est la limite de 35 ans dans le cas des aspirants agriculteurs qui désirent s'établir progressivement (soit sur une période de cinq ans) tout en conservant un autre emploi.

Autre modification: la valeur de la garantie relative à tous les prêts sera déterminée au moyen de la valeur marchande. Auparavant, l'évaluation des biens donnés en garantie pour un prêt régulier reposait sur la valeur estimative ou productive, tandis que la garantie donnée sur des prêts consentis aux personnes âgées de moins de 35 ans pouvait être déterminée au moyen de la valeur marchande.

Le capital de la Société passe de \$100 millions à \$150 millions. Le pouvoir d'emprunt maximal de la Société auprès du ministre des Finances passe ainsi à \$3,75 milliards. (Le capital avait été augmenté pour la dernière fois en 1975 alors qu'il était passé de \$66 millions à \$100 millions.) Le total du crédit que la Société peut consentir chaque année continuera d'être fixé dans des budgets annuels qui seront examinés et approuvés par le Parlement.

En outre, un certain nombre de changements plus techniques viennent simplifier l'administration de la Loi.

Signalons qu'en 1977-1978 la Société a approuvé \$558,2 millions de crédit aux agriculteurs. Cela représente 7 066 approbations de prêts, soit 2 601 de plus qu'en 1976-1977. L'an dernier, le prêt moyen se chiffrait à \$78 995 contre \$67 510 l'année précédente. Environ 72 p.c. des prêts de l'an dernier ont été consentis à des agriculteurs de moins de 35 ans. Une proportion d'environ 39 p.c. des fonds empruntés par les agriculteurs a servi à l'achat de terrain.

Le Canada et le programme international de recherche sur l'énergie

Le ministre de l'Environnement, M. Len Marchand a annoncé dernièrement qu'à la suite d'un accord signé à Tokyo le Service canadien des forêts d'Environnement Canada collaborera avec des organismes à vocation commune d'autres pays signataires afin de mettre en valeur la biomasse forestière en tant que source d'énergie.

Par "biomasse", on entend ici des matières végétales et des déchets industriels, ainsi que les déchets d'exploitation forestière et les produits forestiers cultivés pour produire de l'énergie.

Le Canada a signé l'accord avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cet accord prévoit la mise en commun des résultats des recherches, la coordination de programmes nationaux relatifs à la biomasse et la réalisation de projets de recherche et développement et de démonstration.

Les autres pays signataires sont les États-Unis, la Belgique, la Suède et l'Irlande. Tous ont élaboré des programmes dont le Canada pourra tirer des informations utiles. Réciproquement, le programme de recherche et développement et de démonstration en matière d'exploitation de la biomasse, que le Service canadien des forêts a mis sur pied et auquel il a affecté \$1,15 million cette année, pourra intéresser les autres pays.

L'accord sur la biomasse forestière est l'une des quatre ententes sur l'énergie que l'ambassadeur du Canada, M. Bruce Rankin, a signées au nom du ministre de l'Environnement, M. Len Marchand, et du ministre de l'Énergie, M. Alistair Gillespie, marquant ainsi l'association continue du Canada avec l'Agence internationale de l'énergie.

Le gouvernement fédéral étudiera aussi d'autres types de biomasse qui ne sont pas prévus au programme de l'AIE. Selon une étude faite pour le compte du ministère de l'Environnement et du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, une industrie fondée sur la production d'un liquide combustible (méthanol) à partir de la biomasse forestière pourrait apporter des avantages économiques importants pour le Canada. Les conclusions de l'étude font ressortir qu'il serait possible d'utiliser du méthanol sur une grande échelle.

Accent mis sur l'éducation au dernier congrès des Franco-Colombiens



La présidente de la Fédération des Franco-Colombiens, Mme Christine Bajart, fait le point.

Le trente-neuvième congrès de la Fédération des Franco-Colombiens (FFC) s'est tenu à Vancouver du 20 au 22 mai. Cent délégués et 50 observateurs y ont participé.

Dans l'assistance, l'on notait la présence du maire de Vancouver, M. Jack Volrich, du ministre de l'Éducation, M. Pat McGeer, du président de l'Association canadienne d'éducation de langue française, M. le juge Alfred Monnin, de St-Boniface (Manitoba), et du président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Donatien Gaudet (à qui a succédé depuis M. Paul Comeau.)

Comme l'a déclaré Calixte Duguay, chanteur-compositeur acadien qui a donné un spectacle lors du congrès, le simple fait de venir montre l'enthousiasme qui anime les francophones de Colombie-Britannique pour leur cause commune.

Cependant, les délégués n'étaient pas

là seulement pour faire acte de présence et renouer de vieilles amitiés. Ils étaient venus surtout pour discuter de questions importantes, en particulier de l'éducation en français.

Des différents ateliers (politique-juridique, éducation, culture, social-communication, économie) sont ressorties plusieurs recommandations dont les principales sont: que l'on prépare un inventaire des entreprises, commerces, spécialistes et hommes d'affaires francophones; que l'on fasse des pressions auprès du premier ministre de la province, M. Bennett, afin que les francophones aient le droit de passer leur permis de conduire en français; que la FFC fasse un inventaire des adresses utiles francophones en Colombie-Britannique et qu'elle le distribue dans les centres francophones et anglophones, que Radio-Canada mène un sondage qui déterminerait les intérêts des auditeurs et qu'elle change ses programmes en fonction des résultats; qu'une plus grande place soit donnée aux nouvelles locales dans la programmation de la télévision française de CBUFT.

A l'issue du banquet de clôture, trois personnes ont été honorées pour leur contribution à la cause francophone et ont reçu des diplômes "de fidélité"; il s'agit de: M. Hubert Gauthier, directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, Mme Blanche Lambert, fondatrice du Cercle Molière, troupe de théâtre de St-Boniface, et M. l'abbé Nestor Therrien, ex-président de la FFC.

(D'après un article paru dans le *Soleil de Colombie*, quotidien de langue française de Vancouver.)



Vue partielle de l'assistance au cours d'une des séances.

Aviation et agriculture

Une enquête récente sur "l'aviation agricole", effectuée par M. G.J. King d'Agriculture Canada, montre qu'un nombre croissant d'agriculteurs se servent de l'avion pour pulvériser les cultures, surveiller le bétail ou transporter des pièces de rechange. Par ailleurs, de plus en plus d'agriculteurs louent les services de compagnies spécialisées pour entreprendre toutes sortes de travaux par la voie des airs.

"En 1976 les pulvérisations aériennes ont porté sur près de 2,5 millions d'acres, de déclarer M. King. C'est plus que le double de la superficie traitée en 1971 qu'on évaluait alors à un million d'acres. J'estime que le chiffre atteint actuellement près de quatre millions."

L'enquête de M. King indique que l'emploi de l'avion à des fins agricoles est plus courant dans les provinces des Prairies qu'en Colombie-Britannique ou dans l'est du pays. C'est dans ces deux dernières régions cependant que le taux de croissance des superficies traitées a été le plus élevé depuis 1971.

De l'ensemble des surfaces traitées par avion en 1976, 60 p.c. l'ont été par les compagnies spécialisées, 16 p.c. par les agriculteurs utilisant leurs propres appareils, le reste étant effectué par des pilotes qui peuvent offrir leurs services.

L'aviation agricole dans les Prairies sert principalement à la lutte contre les mauvaises herbes et les maladies des végétaux. Les traitements s'appliquent surtout à la folle avoine suivie de la moutarde des champs, de divers chardons, du sarrasin, du tabouret des champs, de la saponaire des vaches, de l'herbe à poux et de l'amarante. Vient ensuite la lutte contre les insectes, les pulvérisations se faisant surtout contre les sauterelles, les altises, les pucerons et les livrées.

Dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique la brûlure du haricot et de la pomme de terre est la cible principale des pulvérisations, tandis que les insectes les plus visés sont les pucerons, divers coléoptères, le sphinx, les légionnaires et les vers gris.

Les autres travaux, pour lesquels on a recours à l'avion, vont des semis de graminées et de colza, à l'épandage d'engrais azotés dans les champs de céréales, de foin ou de fourrage jusqu'à l'éradication ou la défoliation des broussailles et des espèces indésirables.

Les agriculteurs interrogés au cours de

l'enquête ont affirmé que l'avion leur avait permis de procéder plus rapidement à la surveillance des troupeaux, à la recherche des animaux égarés, à l'inspection des cultures, au transport des ou-



vriers et des pièces d'équipement, ainsi qu'à la surveillance des propriétés abandonnées en hiver. En plus de gagner du temps, les agriculteurs peuvent aussi se rendre dans des régions inaccessibles autrement.

Plusieurs agriculteurs de l'Ouest ont déclaré que l'avion était indispensable pour la réparation de machines au plus fort des semailles et des récoltes, en faisant remarquer que les centres d'approvisionnement et de service sont de plus en plus centralisés et que la livraison de pièces inadéquates peut entraîner des délais coûteux.

"L'aviation agricole s'est rapidement développée au cours des dernières années et il est probable qu'elle continuera de le faire. Avec son utilisation croissante toutefois, il nous faudra résoudre certains problèmes tels que la prévention de la dérive des traînées, l'insuffisance des installations de formation dans les régions rurales et les plaintes des voisins", a conclu M. King.

Le ministre de l'Agriculture du Canada et le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation de la Grande-Bretagne se sont rencontrés le 2 juin. Leurs discussions ont porté sur le commerce, notamment sur les Négociations commerciales multilatérales en cours à Genève, la politique agricole commune de la Communauté économique européenne et le projet d'accord international sur le blé.

Mise au point d'une pompe à eau manuelle pratique et bon marché

Deux professeurs de l'Université de Waterloo (Ontario), M. Alan Plumtree, du département de génie mécanique, et M. Alfred Rudin, des départements de chimie et de génie chimique, ont conçu une pompe à eau manuelle, simple et bon marché, qui pourrait être très utile dans les pays en voie de développement. L'on en est actuellement au stade des essais.

Il s'agit d'une pompe de plastique. Les pompes à main, en Amérique du Nord, ont toujours été faites de métal mais plusieurs des pays en voie de développement, qui n'ont pas d'aciéries ou de fonderies, ont par contre des machines à mouler le plastique. La nouvelle pompe pourrait donc être réparée sur place.

L'on estime que cette pompe, dont le coût est inférieur à \$100, peut tirer de l'eau d'une profondeur de 60 m.

Les Archives du Québec s'enrichissent de trois nouveaux fonds

Trois importants fonds d'archives viennent d'être confiés aux Archives nationales du Québec. Il s'agit des fonds Massue, Doyon et Armour Landry, tous trois déposés au Centre régional de Montréal.

Le fonds de la famille Massue comporte une correspondance d'affaires pour les années 1743-1955, des documents relatifs à la faillite de la Coopérative de lait et de crème de Montréal 1838-1840 et d'autres relatifs à la carrière internationale de Nicholas Massue, chanteur d'opéra entre 1934 et 1941.

Le fonds d'archives Jean-Charles Doyon, critique d'art montréalais, défenseur des automatistes, amateur de peinture et de poésie, comprend des coupures de journaux se rapportant à son travail, sa correspondance avec des personnalités du monde artistique et littéraire, des photos et des dessins, cinq recueils de poèmes inédits et illustrés par l'auteur, quelques volumes numérotés, autographiés et dédiés de la collection Laurentiana, etc.

Le fonds Armour Landry d'archives photographiques comprend l'ensemble de la production professionnelle de ce photographe de Montréal: négatifs, clichés, tirages, photos, diapositives-couleur et bandes magnétiques illustrant sa carrière de photographe mêlée à la vie artistique de son époque.

Un écrivain canadien en Belgique

M. Jacques Godbout, qui recevait récemment le prix littéraire Belgique-Canada (voir *Hebdo Canada*, vol. 6, n. 15.), s'est rendu en Belgique pour recevoir son prix.

Au cours de son séjour, il a participé à plusieurs émissions à la radio et à la télévision: entrevue à la radio RTBF avec Jean-Michel Minon, au magazine littéraire *Dynamique*; interview avec Jacques Bourlez, de la RTBF, dans le cadre de l'émission *Rencontres*; enregistrement de l'émission télévisée *Sept sur sept*, magazine littéraire et artistique présenté par Serge Flamme au premier programme de la RTBF.

D'autre part, M. Godbout a été invité à une réception offerte par le ministère de la Culture française et à laquelle étaient présents le ministre lui-même, M. Dehousse, l'ambassadeur du Canada, M. H. Lamoureux, le conseiller chargé des affaires culturelles, M. Plourde, et le délégué général du Québec, M. André Patry. L'ambassadeur, à son tour, a reçu l'écrivain à un dîner intime.

A Liège, Jacques Godbout a rencontré plusieurs personnalités de la RTBF et il a assisté à une projection privée des films de ses récentes émissions consacrées aux "journaux télévisés". Il a aussi accordé des interviews radio pour Antenne soir,

avec Raymond Arets et pour le magazine weekend *Du Coq à l'âne*.

Le journal télévisé ... un spectacle?

L'homme politique sait que pour exister il se doit de "passer" à la télévision, en particulier au bulletin d'informations.

Un film réalisé par Jacques Godbout, et produit par l'Office national du film, *Derrière l'image*, étudie cette formidable entreprise qu'est le journal télévisé, dont l'influence et les pouvoirs sont souvent insoupçonnés.

Du présentateur, qui devient par la force des choses une vedette, aux acteurs, que sont les personnalités du monde contemporain, en passant par la dramatisation de l'information, une certaine mise en scène et une tendance à montrer l'action plutôt que la réflexion, le bulletin d'informations n'est-il pas, en fin de compte, que du *show business*, le spectacle quotidien d'une réalité que l'on a l'illusion de vivre en face?

C'est à l'issue d'une recherche menée à la manière d'une enquête journalistique, aidé en cela par M. Florian Sauvageau, journaliste qui est l'auteur du scénario et le commentateur du film, que Jacques Godbout livre un document d'un très grand intérêt sur l'information télévisée et, finalement, sur la "fabrication" de l'opinion publique.

Nouveau président de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Au cours du congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec, tenu récemment à Montréal, Mme Micheline Bouchard, a été élue présidente de l'Ordre.

Mme Bouchard succède à M. Gilles Perron.

Il s'agit de la deuxième femme à être élue à la présidence de l'Ordre qui existe depuis 58 ans. Mme Danielle Zaikoff, nommée récemment président du Conseil canadien des ingénieurs, à Ottawa, ayant rempli cette fonction de 1975 à 1976.

Diplômée en 1969 de l'École polytechnique, Mme Micheline Bouchard est ingénieur à la direction des projets de lignes de transport de l'Hydro-Québec, où elle travaille depuis huit ans.

Mme Bouchard, qui s'intéresse vivement à la formation des étudiants en génie, a déjà été membre du Conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'École polytechnique de Montréal.

Étude sur le multiculturalisme

Le ministre d'État au Multiculturalisme, M. Norman Cafik, et le secrétaire d'État, M. John Roberts, ont annoncé au début de juin une initiative menée en commun au sein de la Compagnie des travailleurs d'été, programme de création d'emplois que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a présenté en avril.

Il s'agit d'une étude sur le multiculturalisme intitulé *Impact*: Quelles sont les coutumes en usage? Quelle est l'attitude des gens à ce sujet? Quelles sont les tendances par rapport à la citoyenneté? Environ 90 étudiants se rendront dans 14 localités pour y recueillir des renseignements et tracer le profil des groupes ethno-culturels. Ils essaieront de mesurer l'effet, sur les diverses communautés ethno-culturelles, de la nouvelle loi canadienne sur la citoyenneté. Le gouvernement se servira de ces données pour établir sa politique et préparer ses programmes en matière de multiculturalisme et d'instruction civique.

Les étudiants se rendront dans les villes suivantes: Bathurst et Chatham (Nouveau-Brunswick); Montréal et Trois-Rivières (Québec); Toronto, London, Windsor, Sudbury, Sault-Sainte-Marie, North Bay, Timmins et Thunder Bay (Ontario); Trail (Colombie-Britannique).

Fourniture de matériel d'épreuve pour motocyclistes

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a annoncé le 15 juin que Transports Canada fournirait du matériel d'épreuve aux organismes provinciaux qui émettent les permis de conduire. Ceux-ci en feront l'essai lors de l'évaluation d'une nouvelle épreuve à passer pour obtenir un permis "motocyclettes".

Ce matériel a été conçu et construit par une société d'Ottawa, la T.E.S. Limited, en exécution d'un contrat conclu avec la direction de la Sécurité automobile et routière de Transports Canada. Il permet d'évaluer si un candidat peut éviter des obstacles soudains, freiner et braquer sans danger dans des situations d'urgence inattendues.

Il a été mis au point pour appuyer une nouvelle épreuve d'habileté pour motocyclistes que les États-Unis sont en train d'élaborer avec l'aide de Transports Canada. Ce pays et le Canada évaluent actuel-

lement cette épreuve en vue de s'en servir pour améliorer et normaliser l'octroi des permis "motocyclettes".

Chaque organisme provincial qui octroie les permis de conduire recevra l'un des 10 dispositifs (valant \$2 200 chacun) qui seront aussi mis à la disposition d'organismes provinciaux de sécurité. Ce matériel favorisera une habileté et une compétence plus grandes chez les motocyclistes débutants que ces organismes formeront en vertu d'un programme national d'enseignement de la conduite de la motocyclette du Conseil canadien de la sécurité.

Alors que l'on comptait 30 000 motocyclettes immatriculées au Canada en 1960, il y en a plus de 350 000 aujourd'hui. En outre, de 1962 à 1975, années des plus récentes statistiques, le nombre des victimes d'accidents de motocyclette est passé de 12 à 378. Dans de nombreux cas, on a attribué cette augmentation à l'inexpérience des conduc-

La chronique des arts

Portraits de nos ancêtres

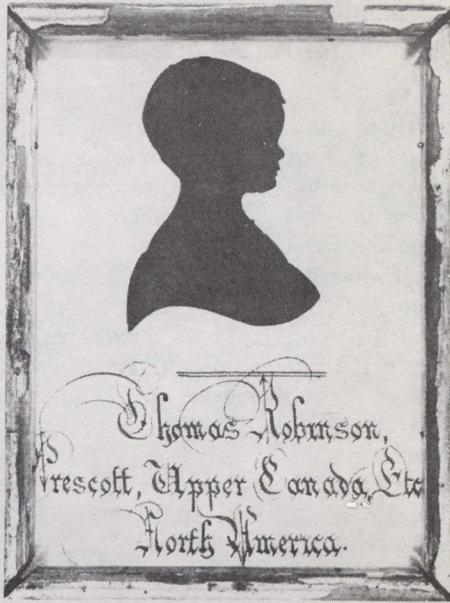
Le Royal Ontario Museum de Toronto présente depuis le 7 avril une exposition intéressante intitulée *Early Canadian Faces*. L'on peut y admirer des portraits de Canadiens célèbres et moins célèbres du début de la colonie. Les 80 tableaux, venus des provinces de l'Atlantique, du Bas et du Haut-Canada, couvrent la période de 1780 à 1870 et plusieurs, prêtés par des collectionneurs privés, sont présentés au public pour la première fois.



Abbé Féré-Duburon de Varennes – *Artiste inconnu, aux environs de 1790. Ce portrait d'un abbé en vêtements sacerdotaux, tenant à la main le pain et le vin de la communion, n'est pas seulement l'étude d'un homme de caractère, c'est aussi l'évocation de l'importance que tenait l'Église dans la vie de tous les jours du Canada français de l'époque.*

L'exposition regroupe un échantillon des styles de portraits de l'époque, dont des silhouettes découpées et peintes, des aquarelles, des pastels, des miniatures sur ivoire ou sur papier et, bien sûr, des huiles sur toile. Les artistes de l'époque, immigrants européens de talent et maîtres de leur art, contrastent avec les artistes du pays qui, pour la plupart autodidactes, ont développé leur propre style. Nombreux sont les artistes itinérants qui ont commencé leur carrière comme peintres en bâtiment ou peintres d'enseignes et, certains, malheureusement pour les historiens de l'art, n'ont jamais signé leurs oeuvres.

Le clergé est représenté par une forte étude de caractère de l'abbé Féré-



Thomas Robinson, Prescott, Upper Canada, etc., North America – *Artiste inconnu. Un lettrage de fantaisie identifie ce portrait d'un garçonnet dont la silhouette est découpée dans une feuille de papier blanc appuyée sur un fond en soie noire. Dans les années 1850, Thomas Robinson possédait à Prescott (Ontario) une auberge où s'arrêtaient les diligences.*



Angélique de Lotbinière (1806-1818) – *Louise-Amélie Panet, aux environs de 1818. Ce tableau d'Angélique, jeune amie de l'artiste, qui mourut à l'âge de douze ans en 1818, a été peint de mémoire. Une inscription au verso du tableau indique que le sujet est la fille de l'honorable M. Chartier de Lotbinière et de Charlotte Munro, et que le portrait a été fait pour consoler les parents de la mort de leur fille. Louise-Amélie Panet est née à Québec en 1789.*

Duburon et le monde de la politique par des portraits de personnages influents comme M. Charles Fothergill, directeur de la *Upper Canada Gazette*, et de M. Robert Isaac Dey Gray, jeune solliciteur général. Marchands, industriels, héros militaires, familles mêlées à la rébellion de 1837, membres de ferventes familles loyalistes, jeunes mères de famille sereines, tous trouvent place à l'exposition.

Quiconque en avait les moyens pouvait faire exécuter son portrait, et les prix variaient entre 25 cents pour une "honnête ressemblance" et \$300 pour un portrait à l'huile grandeur nature.

Mais, à partir des années 1860, la photographie, plus rapide et moins chère, relégua l'art du portrait au second plan. L'histoire captivante de chaque portrait exposé au Royal Ontario Museum rappelle une époque plus calme et plus raffinée.

Création du Prix Robert Fleming pour jeunes compositeurs

Le Fonds Robert Fleming, créé par un comité de citoyens et de musiciens connus, a été généreusement doté par la famille et les amis du regretté compositeur. L'intérêt du fonds de \$10 000 constituera un prix qui sera décerné annuellement à un compositeur de talent, choisi parmi les candidatures soumises par la direction des différents conservatoires et écoles universitaires de musique du Canada. (Chaque école peut présenter un candidat.)

Le jury sera formé de représentants de trois organismes musicaux nationaux. Le premier concours pour le Prix Robert Fleming se tiendra donc au printemps de 1979.

Robert Fleming (1921-1976), bien connu pour sa musique de film, composa aussi des oeuvres embrassant plusieurs formations musicales. Le catalogue de ses oeuvres comprend des partitions pour ballet, orchestre symphonique, harmonie et ensembles divers. Il écrivit aussi de nombreuses oeuvres pour voix, pour chœur et pour piano. Robert Fleming était aussi bien connu pour ses activités de chef d'ensemble et de chœur, d'organiste et de professeur. Après avoir quitté le poste de directeur de la musique à l'Office national du film, il enseigna au département de musique de l'Université Carleton à Ottawa jusqu'à sa mort, causée par la maladie.

Nouvelles brèves

Un cours de survie en forêt s'est terminé le 14 juin par la mort de 12 écoliers et d'un professeur dont les canots se sont renversés lors d'une violente tempête qui a sévi sur le lac Temiscamingue, dans le Nord-Ouest du Québec. Ils faisaient partie d'un groupe de 27 écoliers et quatre instituteurs de l'école St. John de Claremont au nord de Toronto (Ontario).

Selon un sondage effectué par la société Radio-Canada entre le 26 mai et le 6 juin, si un référendum avait lieu maintenant 53 p.c. des Québécois s'opposeraient à l'option "souveraineté-association" que favoriseraient 33 p.c. des répondants (en août 1977, 38 p.c. étaient favorables à cette option); l'on note 14 p.c. d'indécis. D'autre part, d'après ce sondage, la cote de popularité du nouveau chef du Parti libéral du Québec, M. Ryan, dépasse celles du premier ministre du Québec, M. Lévesque, et du premier ministre du Canada, M. Trudeau. Les libéraux fédéraux sont plus populaires qu'à la veille des élections générales de 1972 et 1974.

Un rapport rendu public le 25 mai par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social souligne que le nombre de décès dus au cancer, par municipalités, n'est lié en rien à la fluoruration de l'eau. Le rapport mentionne qu'il y a peu de différence dans le taux de la mortalité due aux différentes formes de cancer décelées dans ces municipalités, avant ou après la fluoruration.

Pour la première fois dans l'histoire de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français, une femme a été élue à la présidence nationale. Il s'agit de Mme Nicole Bellemare, de Shawinigan (Québec) qui succède à M. Claude Blais, de Louiseville.

Une usine-pilote pour le traitement des algues marines des côtes de la Gaspésie, des îles d'Anticosti et de la Madeleine sera établie à l'Université Laval, à Québec, pour une durée de 18 mois et au coût de \$150 000. L'expérience sera financée par la Corporation Internalgue. Plus tard, l'usine principale de traitement sera installée à Gaspé (Québec).

L'Université de Montréal a conclu une entente de coopération en matière de terminologie avec l'Université de Paris VII. L'entente prévoit des échanges d'experts, de chercheurs et d'étudiants, ainsi que des stages de formation et de perfectionnement.

Le prix de la section de Québec de l'Institut canadien des affaires internationales (ICAI) a été remis à M. Michel Gauvin, consul général du Canada à Strasbourg.

La Commission scolaire de Toronto a approuvé une proposition concernant l'ouverture d'une école secondaire partiellement de langue française.

Le gouvernement fédéral apportera une contribution monétaire de \$16 420 138 pour la construction d'un pavillon pour soins intensifs à l'hôpital de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver. Les fonds utilisés proviennent de la Caisse fédérale d'aide à la santé.

Un bureau du troisième âge a été créé, au sein du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, afin d'améliorer les communications entre le ministère, les personnes âgées et les organismes qui oeuvrent en leur faveur.

Selon Statistique Canada, en 1976, le revenu moyen des acteurs de 45 troupes théâtrales était de \$7 161, tandis que celui des ouvriers de 7 600 manufactures s'était élevé à \$14 383. Cependant, précisait l'agence gouvernementale, les acteurs

ont participé à une saison théâtrale de 31 semaines seulement en moyenne, pouvant ainsi tirer des revenus supplémentaires de la radio, de la télévision et du cinéma.

Le ministre d'État au Multiculturalisme a annoncé récemment que le gouvernement avait promis de fournir une subvention de \$300 000 pour l'établissement d'une chaire d'études ukrainiennes à l'Université de Toronto. La communauté ukrainienne compte plus d'un demi-million de membres au Canada.

La commission scolaire Kativik, qui en juillet deviendra officiellement responsable de l'éducation des Esquimaux du Québec, ouvrira, dès la prochaine rentrée scolaire, la première école secondaire esquimaude de cette province. Les cours seront probablement donnés en français, en anglais, et en inuktitut.

Le premier ministre a annoncé le 8 juin la nomination de M. Robert J. Lévesque au poste de directeur du Conseil économique du Canada. Cette nomination entre en vigueur le 15 juillet. M. Lévesque était auparavant professeur titulaire au département de science économique de l'Université de Sherbrooke (Québec).

La Banque de la Nouvelle-Écosse ouvrira prochainement une succursale à Hong Kong. Depuis 1973, elle avait un bureau de représentation et une filiale à part entière, la BNS International (Hong Kong) Ltd dans ce pays.

A l'occasion de la réunion annuelle de la Société canadienne d'histoire de la médecine, on a rendu hommage au Dr Raoul Masson. Cette année marque le 50e anniversaire de sa mort. Le Dr Masson (1875-1928) a été le premier médecin chef de l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal, et le premier professeur de clinique infantile de l'Université de Montréal.



Les Postes canadiennes ont émis en mai deux timbres de 14¢ consacrés au développement des ressources naturelles du Canada. Les vignettes représentent l'extraction de l'argent à Cobalt (Ontario) et l'extraction de pétrole des sables bitumineux de l'Athabasca en Alberta.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblattes erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.